



---

**Conseil des droits de l'homme**  
**Groupe de travail sur l'Examen périodique universel**  
**Trente et unième session**  
5-16 novembre 2018

## **Résumé des communications des parties prenantes concernant la Malaisie\***

### **Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

#### **I. Cadre général**

1. Le présent rapport a été établi en application des résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l'homme, compte tenu de la périodicité de l'Examen périodique universel. Il s'agit de 52 communications de parties prenantes à l'Examen périodique universel, présentées sous une forme résumée en raison de la limite fixée à la longueur des documents<sup>1</sup>. Une section distincte est consacrée à la contribution de l'institution nationale de défense des droits de l'homme dont l'accréditation s'est faite en pleine conformité avec les Principes de Paris.

#### **II. Renseignements reçus de l'institution nationale des droits de l'homme dont l'accréditation s'est faite en pleine conformité avec les Principes de Paris**

2. La Commission nationale des droits de l'homme de la Malaisie (SUHAKAM) recommande à la Malaisie d'adhérer au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, et à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Elle recommande également à la Malaisie d'adhérer aux Protocoles facultatifs se rapportant à ces instruments, de retirer ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, de mettre en œuvre les recommandations du Comité des droits de l'enfant et du Comité pour l'élimination de la

---

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction.



discrimination à l'égard des femmes, et de présenter des rapports périodiques au Comité des droits de l'enfant et au Comité des droits des personnes handicapées sans plus tarder<sup>2</sup>.

3. La Commission nationale des droits de l'homme engage la Malaisie à modifier la loi de 1955 sur l'emploi afin de renforcer la protection de tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants et les travailleurs domestiques, à ratifier la Convention de 2011 relative aux travailleuses et travailleurs domestiques (n° 189) de l'Organisation internationale du Travail, à adhérer à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967 et, dans l'intervalle, à fixer des orientations politiques claires en matière de protection des droits des réfugiés<sup>3</sup>.

4. La Commission invite le Parlement à examiner ses rapports annuels et à créer une commission parlementaire permanente sur les droits de l'homme<sup>4</sup>.

5. La Commission recommande à la Malaisie de donner suite aux recommandations des rapporteurs spéciaux qui se sont rendus dans le pays et d'adresser une invitation permanente à tous les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales<sup>5</sup>.

6. La Commission invite la Malaisie à adopter des politiques interdisant la discrimination et la violence fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre<sup>6</sup>.

7. La Commission recommande à la Malaisie d'élaborer des indicateurs nationaux applicables aux objectifs de développement durable en se fondant sur les principes et normes relatifs aux droits de l'homme<sup>7</sup>.

8. La Commission indique que les modifications apportées en décembre 2017 à la loi de 1952 relative aux drogues dangereuses constituent une évolution positive en ce qu'elles ont aboli dans certains cas la peine de mort obligatoire pour les infractions liées à la drogue. Toutefois, la peine de mort reste applicable en vertu de la loi en question et d'autres lois. La Commission recommande à la Malaisie d'instaurer un moratoire sur l'application de la peine de mort<sup>8</sup>.

9. La Commission recommande à la Malaisie d'abolir les châtiments corporels dans les écoles et dans son ordre juridique, et de réformer les méthodes d'enquête pour mettre fin aux pratiques d'interrogatoire coercitives et violentes<sup>9</sup>.

10. La Commission rapporte qu'entre 2015 et 2016, quelque 650 décès ont été enregistrés dans les prisons et les centres de détention des services de l'immigration et de la police. Elle recommande à la Malaisie d'affecter un médecin dans chaque centre de détention<sup>10</sup>.

11. La Commission recommande à la Malaisie de modifier sa législation de façon à abroger les dispositions autorisant la détention sans procès<sup>11</sup>.

12. La Commission déclare avoir constaté une recrudescence alarmante des arrestations et des poursuites opérées sur le fondement de la loi contre la sédition, en particulier en 2014, et s'est dite préoccupée par le projet de loi sur la lutte contre les fausses informations<sup>12</sup>.

13. La Commission accueille avec satisfaction le Plan d'action national 2016-2020 sur la lutte contre la traite des êtres humains et la décision de créer un tribunal spécialisé dans les affaires de traite des êtres humains<sup>13</sup>.

14. La Commission recommande à la Malaisie de réformer toutes les lois pertinentes de manière à fixer l'âge minimum légal du mariage à 18 ans, pour les hommes comme pour les femmes<sup>14</sup>.

15. La Commission invite la Malaisie à réviser régulièrement le salaire minimum en vue d'assurer à tous un niveau de vie suffisant<sup>15</sup>.

16. La Commission recommande à la Malaisie de réduire les tarifs des soins de santé applicables aux étrangers, y compris aux réfugiés, aux travailleurs migrants et aux apatrides, afin qu'ils puissent avoir les moyens d'accéder aux services de santé publique<sup>16</sup>.

17. La Commission recommande à la Malaisie de donner accès à l'enseignement scolaire à tous les enfants, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut migratoire, y compris aux enfants migrants, réfugiés ou apatrides<sup>17</sup>.

18. La Commission se félicite de la jurisprudence établie par les tribunaux dans l'affaire Indira Gandhi, où il a été jugé que les deux parents avaient des droits égaux en ce qui concerne la religion de leurs enfants<sup>18</sup>.

19. La Commission indique que les étrangères mariées à des Malaisiens sont tributaires de leur mari pour ce qui est de la régularité de leur présence sur le territoire malaisien, ce qui les place dans une situation de vulnérabilité, en particulier lorsqu'elles sont victimes de violence familiale, ou en cas de séparation, d'abandon de famille ou de décès de leur époux<sup>19</sup>.

20. La Commission se déclare préoccupée par le caractère insuffisant de la protection des droits des personnes handicapées prévue par la loi de 2010 sur les personnes handicapées, relevant que la loi en question ne leur offre pas de voie de recours en cas de violation de leurs droits<sup>20</sup>.

21. La Commission recommande à la Malaisie de reconnaître les droits fonciers coutumiers des peuples autochtones et d'accélérer les opérations de classement des terres autochtones<sup>21</sup>.

### **III. Informations reçues d'autres parties prenantes**

#### **A. Étendue des obligations internationales<sup>22</sup> et coopération avec les organes et mécanismes internationaux des droits de l'homme<sup>23</sup>**

22. De nombreuses organisations recommandent à la Malaisie de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Protocole facultatif s'y rapportant, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la Convention de 1989 relative aux peuples indigènes et tribaux (n° 169) de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Convention de 2011 relative aux travailleuses et travailleurs domestiques (n° 189) de l'OIT, la Convention relative au statut des apatrides, ainsi que la Convention de 1951 et le Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés<sup>24</sup>.

23. Nombre d'organisations appellent la Malaisie à adresser une invitation permanente aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme<sup>25</sup>.

24. Plusieurs organisations recommandent à la Malaisie de retirer toutes ses réserves à la Convention relative aux droits de l'enfant, à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées<sup>26</sup>.

25. Les auteurs des communications conjointes n°s 3 et 12 invitent la Malaisie à mettre pleinement en œuvre les recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes<sup>27</sup>.

26. La Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) recommande à la Malaisie de ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires<sup>28</sup>.

27. Human Rights Watch (HRW) recommande à la Malaisie de ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale<sup>29</sup>.

## B. Cadre national des droits de l'homme<sup>30</sup>

28. Amnesty International (AI) estime que le Plan d'action national pour les droits de l'homme constitue une mesure positive, mais constate qu'il ne répond pas à certains enjeux tels que le renforcement de l'espace civique, l'abrogation des lois restreignant la liberté d'expression, de réunion et d'association, et la protection des défenseurs des droits de l'homme<sup>31</sup>.

29. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 recommandent à la Malaisie de donner mandat à la Commission nationale des droits de l'homme d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation du Plan d'action national, et de lui attribuer les ressources nécessaires à cette fin<sup>32</sup>.

30. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 appellent la Malaisie à réformer la loi de 1959/63 sur l'immigration de manière à accorder aux demandeurs d'asile et aux réfugiés une immunité juridique contre les arrestations, la détention et les poursuites pour entrée irrégulière<sup>33</sup>.

31. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 recommandent à la Malaisie d'adopter une législation complète contre la discrimination<sup>34</sup>.

32. Persatuan Orang Cacat Penglihatan Islam Malaysia (PERTIS) recommande à la Malaisie de modifier la Constitution fédérale pour y inclure l'interdiction de la discrimination fondée sur le handicap<sup>35</sup>.

33. Jubilee exhorte le Gouvernement malaisien à modifier la loi sur l'enregistrement national afin de supprimer toute mention de la religion sur les cartes d'identité<sup>36</sup>.

34. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 recommandent à la Malaisie d'élaborer un Plan d'action national en faveur des peuples autochtones, eu égard notamment aux engagements pris par elle dans le cadre du Programme 2030<sup>37</sup>.

35. Les auteurs de la communication conjointe n° 18 appellent la Malaisie à abroger les dispositions légales incriminant les relations sexuelles consenties entre adultes, notamment l'article 377B du Code pénal, de même que les lois qui exposent les personnes transgenres à des sanctions pénales motivées par l'expression du genre ou l'identité de genre<sup>38</sup>.

36. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 invitent la Malaisie à incorporer les conclusions du troisième EPU dans son plan d'action national pour les droits de l'homme afin de promouvoir et protéger tous les droits de l'homme, en tenant compte des propositions de la société civile<sup>39</sup>.

## C. Respect des obligations internationales en matière de droits de l'homme, compte tenu du droit humanitaire international applicable

### 1. Questions touchant plusieurs domaines

#### *Égalité et non-discrimination*<sup>40</sup>

37. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 affirment que les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) ont été confrontées ces dernières années à des formes extrêmement graves de représailles, de surveillance et de violence en ligne<sup>41</sup>.

38. Les auteurs de la communication conjointe n° 18 déclarent que les acteurs étatiques s'en tiennent à une position essentialiste et binaire sur les questions de sexe et de genre, et que les causes profondes et la discrimination structurelle qui conduisent à la marginalisation des personnes transgenres leur échappent<sup>42</sup>. Ils recommandent à la Malaisie de coopérer avec les organisations de défense des droits de l'homme des personnes LGBTI pour lutter contre la discrimination et la violence dont elles sont victimes<sup>43</sup>.

39. Les auteurs de la communication conjointe n° 7 indiquent que les services islamiques de l'État ont développé au moins deux applications mobiles, à savoir « Hotline JAIS », qui permet de signaler les infractions à la charia, et « Hijra Diri – homoseksual », destinée aux personnes LGBT qui envisagent de changer d'orientation sexuelle et/ou d'identité de genre<sup>44</sup>.

40. International Women's Alliance for Family Institution and Quality Education (WAFIQ) recommande à la Malaisie de renforcer la loi 265, la loi de 1967 sur les relations professionnelles et la partie VI de la loi de 1994 sur la sécurité et la santé au travail en y introduisant des garanties supplémentaires contre la discrimination sexiste<sup>45</sup>.

41. Ikatan Pengamal Perubatan & Kesihatan Muslim Malaysia (I-Medik) rapporte que la communauté LGBT a indiqué qu'elle était victime de discrimination religieuse de la part de certains pans de la société<sup>46</sup>, et recommande à la Malaisie de dispenser aux autorités religieuses des formations visant à les sensibiliser à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme<sup>47</sup>.

#### *Développement, environnement, entreprises et droits de l'homme*

42. Cultural Survival (CS) indique que les autorités malaisiennes continuent à donner leur agrément à des projets de construction de barrages, d'industries extractives, d'exploitation forestière et d'agro-industrie sur des terres autochtones ancestrales, lesquels menacent la sécurité alimentaire des peuples autochtones ainsi que leurs moyens de subsistance, dégradent la biodiversité des forêts, polluent les sources d'eau et contribuent aux changements climatiques<sup>48</sup>.

## **2. Droits civils et politiques**

### *Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne*<sup>49</sup>

43. Les auteurs de la communication conjointe n° 6 affirment que la Malaisie figure parmi les pays où le nombre de condamnations à mort et d'exécutions est le plus élevé. La peine capitale est prévue dans six lois pour plus de 20 infractions et est obligatoire pour neuf infractions, les juridictions de jugement n'ayant dans ce dernier cas aucune latitude<sup>50</sup>.

44. Human Rights Watch et les auteurs de la communication conjointe n° 6 recommandent à la Malaisie d'instaurer immédiatement un moratoire sur l'application de la peine capitale, d'adopter des lois abolissant la condamnation à mort obligatoire pour toutes les infractions passibles de cette peine, et de prendre des mesures en vue de son abolition<sup>51</sup>.

45. Les auteurs de la communication conjointe n° 6 recommandent à la Malaisie d'instaurer des règles précises et transparentes applicables à la procédure d'exécution, notamment en ce qui concerne la notification de l'exécution aux condamnés à mort, à leurs avocats et à leur famille<sup>52</sup>.

46. Suara Rakyat Malaysia (SUARAM) et les auteurs de la communication conjointe n° 12 appellent la Malaisie à éliminer toutes les formes de peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants de son système de justice pénale, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, y compris la pratique de la flagellation et de la bastonnade<sup>53</sup>.

47. ADF International s'inquiète du fait que des pasteurs et d'autres personnes ont été enlevés, apparemment pour des motifs religieux<sup>54</sup>. L'Alliance évangélique mondiale (AEM) exhorte la Malaisie à garantir le bien-être et la sécurité de tous les religieux<sup>55</sup>. Suara Rakyat Malaysia note que l'enquête publique menée par la Commission nationale des droits de l'homme sur l'enlèvement du pasteur Raymond Koh s'est enlisée à la suite de l'annonce, par la police royale malaisienne, de l'inculpation d'un suspect<sup>56</sup>.

48. Le Conseil malaisien de l'ordre des avocats (BCM) signale que loi de 1959 sur la prévention de la criminalité et la loi de 2015 sur la prévention du terrorisme ont réintroduit la détention sans jugement. Ces lois autorisent les forces de police à maintenir une personne en détention pour une période initiale de soixante jours sans qu'elle puisse avoir accès aux services d'un avocat ou contacter sa famille<sup>57</sup>.

49. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 notent qu'en dépit des engagements pris par la Malaisie lors du deuxième cycle de l'EPU, celle-ci n'a accompli aucun progrès en vue de parvenir à une amélioration satisfaisante de ses infrastructures de détention pour les rendre conformes aux normes internationales pertinentes. Bien que le Gouvernement malaisien ait pris en 2016 plusieurs initiatives destinées à augmenter les ressources allouées aux soins de santé dans les centres de détention, celles-ci demeurent tout à fait insuffisantes<sup>58</sup>.

50. Les auteurs de la communication conjointe n° 2 indiquent qu'en juin 2017, les détenus condamnés pour des infractions liées à la drogue représentaient 56 % de la population carcérale<sup>59</sup>. Centre for Human Rights Research and Advocacy (CENTHRA) recommande à la Malaisie d'adopter et de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'amélioration des conditions de vie dans les prisons et à la protection des droits des détenus, conformément aux règles et normes internationales pertinentes<sup>60</sup>.

51. Global Detention Project (GDP) se dit préoccupé par le fait que les garçons sont détenus dans les quartiers des hommes, et les filles dans les quartiers des femmes. La législation applicable ne comporte aucune disposition prévoyant la détention séparée des mineurs non accompagnés<sup>61</sup>. Suara Rakyat Malaysia s'inquiète vivement du bien-être et des droits des mineurs détenus dans des établissements relevant du système de justice pénale<sup>62</sup>.

52. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 indiquent qu'en détenant des femmes réfugiées demandeuses d'asile, y compris celles qui ont des besoins spécifiques telles que les femmes enceintes et les femmes allaitantes, la Malaisie manque aux obligations qui lui incombent en vertu des articles 1, 2, 5 a), et 12 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes<sup>63</sup>.

#### *Administration de la justice, impunité et primauté du droit<sup>64</sup>*

53. Le Conseil malaisien de l'ordre des avocats et les auteurs de la communication conjointe n° 12 signalent que par un arrêt de principe rendu en 2018 après huit ans de bataille judiciaire, la Cour fédérale a annulé la conversion à l'islam de trois enfants mineurs décidée unilatéralement par leur père séparé de leur mère. Dans son arrêt, la Cour fédérale s'est clairement prononcée sur la place des tribunaux islamiques dans l'ordre juridique malaisien, précisant que ceux-ci ne pouvaient connaître de questions relevant de la charia que dans les cas prévus par la loi. Toutefois, l'application de cette décision laisse à désirer, et l'adoption par les États de lois islamiques autorisant les conversions unilatérales d'enfants par leur parent musulman demeure préoccupante<sup>65</sup>.

54. Jubilee exhorte la Malaisie à introduire dans la Constitution et les lois islamiques des dispositions indiquant clairement que les tribunaux islamiques sont des juridictions inférieures dont la compétence est limitée au règlement des litiges en matière de statut personnel opposant des musulmans, à l'exclusion des affaires où l'une des parties n'est pas musulmane<sup>66</sup>.

55. Religious Freedom in Malaysia (RFL) affirme que l'imprécision de la compétence des tribunaux islamiques pose des problèmes pratiques aux musulmans qui souhaitent renoncer à l'islam<sup>67</sup>.

#### *Libertés fondamentales et droit de participer à la vie publique et politique<sup>68</sup>*

56. Les auteurs de la communication conjointe n° 3 notent que la tolérance religieuse, qui avait autrefois valu des éloges à la Malaisie, a régressé de manière significative ces dernières années. Ils signalent l'existence d'un discours officiel promouvant les « politiques identitaires » et « l'unité nationale » fondé sur l'élimination de la diversité<sup>69</sup>. La tolérance à l'égard des opinions minoritaires ou divergentes est également en recul. Les personnes appartenant à des groupes marginalisés, notamment les musulmans chiïtes et d'autres minorités religieuses, les personnes LGBT, les défenseurs des droits de l'homme, les femmes, les journalistes et les artistes sont fortement touchés par ces évolutions<sup>70</sup>.

57. ADF International et l'Alliance évangélique mondiale se disent préoccupés par la négation des droits individuels à la liberté de religion et d'expression, ainsi que par les actes de violence dirigés contre les minorités religieuses, notamment les chrétiens<sup>71</sup>. L'Alliance

évangélique mondiale appelle à la préservation et au renforcement d'un esprit de respect et d'entente entre le groupe religieux majoritaire et les groupes religieux minoritaires<sup>72</sup>.

58. Les auteurs de la communication conjointe n° 16 font observer que les musulmans et les non-musulmans ne sont pas soumis aux mêmes normes<sup>73</sup> et s'inquiètent de la progression du fondamentalisme et de l'extrémisme islamiques<sup>74</sup>.

59. Shia Rights Watch (SRW) affirme que les chiïtes sont considérés comme des déviants et qu'il arrive fréquemment à la police islamique<sup>75</sup> de s'en prendre à eux dans l'exercice de leurs activités privées. Allied Coordinating Committee of Islamic NOGs (ACCIN) déclare que les musulmans reconvertis sont victimes de discrimination sur le lieu de travail<sup>76</sup>.

60. EMPOWER recommande à la Malaisie d'organiser plus fréquemment des dialogues interreligieux où différents groupes – notamment les femmes et la communauté LGBT – seraient invités et consultés<sup>77</sup>.

61. Religious Freedom in Malaysia et les auteurs des communications conjointes n°s 8 et 9 invitent la Malaisie à prendre des mesures permettant à tous – notamment aux musulmans – d'exercer librement leur droit à la liberté de religion et de conviction, sans ingérence de l'État, y compris le droit de changer de religion<sup>78</sup>. ADF International recommande de reconnaître aux musulmans le droit de se convertir à une religion autre que l'islam sans crainte de sanctions juridiques, et aux Malais le droit de se déclarer non-musulmans sans compromettre leur identité malaise<sup>79</sup>.

62. Les auteurs de la communication conjointe n° 9 se disent préoccupés par le fait que les tribunaux islamiques continuent de condamner l'apostasie et d'interdire aux Malais musulmans de changer de religion, et signalent que des Malaisiens non-musulmans qui avaient été enregistrés comme musulmans à la suite d'une erreur d'écriture ou d'un mariage, ou qui avaient divorcé, se sont vu refuser le droit de faire modifier la mention de leur religion sur la carte d'identité délivrée par leur État<sup>80</sup>.

63. Reporters sans frontières International (RSF-RWB) affirme que la liberté de la presse n'a pas progressé depuis de nombreuses années<sup>81</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 3 indiquent que le Gouvernement malaisien contrôle étroitement la circulation de l'information<sup>82</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 se disent profondément préoccupés par les lois restrictives appliquées par les autorités pour mener des enquêtes et engager des poursuites contre les détracteurs du Gouvernement et les manifestants pacifiques qui exercent leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, et pour fermer les médias indépendants<sup>83</sup>.

64. Les auteurs des communications conjointes n°s 4 et 7, Amnesty International et le Conseil malaisien de l'ordre des avocats considèrent que la définition de l'expression « fausses informations » employée dans la législation est large et imprécise, et qu'elle peut facilement s'appliquer à des erreurs involontaires ou insignifiantes ainsi qu'à de simples opinions personnelles. Les auteurs d'actes relevant de cette définition sont passibles de sanctions sévères, à savoir d'une peine d'amende ou d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six ans, ou de ces deux peines<sup>84</sup>.

65. Suara Rakyat Malaysia, les auteurs de la communication conjointe n° 15 et Front Line Defenders (FLD) affirment que les défenseurs des droits de l'homme sont victimes de harcèlement judiciaire, d'arrestations arbitraires, de menaces de mort et d'actes d'intimidation. Les défenseurs des droits de l'homme qui luttent contre la corruption et militent pour une réforme électorale et pour la tenue d'élections libres et régulières sont particulièrement exposés et sont pris pour cible en raison de leur participation à des manifestations pacifiques. Les défenseurs des droits des personnes LGBTI sont également victimes d'une discrimination et d'un harcèlement généralisés<sup>85</sup>.

66. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 signalent que les médias indépendants qui dénoncent les abus du Gouvernement sont souvent victimes de harcèlement, accusés de diffamation ou bloqués<sup>86</sup>. Amnesty International, Reporters sans frontières International et les auteurs de la communication conjointe n° 4 recommandent à la Malaisie d'abroger la loi contre la sédition, d'abandonner toutes les charges contre les personnes poursuivies en vertu de cette loi au seul motif qu'elles ont exercé pacifiquement

leur droit à la liberté d'expression et d'annuler toutes les condamnations déjà prononcées contre ces personnes<sup>87</sup>.

67. Les auteurs de la communication conjointe n° 7, Human Rights Watch et l'Organisation de défense des victimes de violences (ODVV) font état du blocage de sites internet publiant des informations critiques envers le Gouvernement, notamment des allégations de corruption<sup>88</sup>. Reporters sans frontières International indique que le Gouvernement a déclaré la guerre aux médias indépendants qui avaient jusqu'ici réussi à échapper à son contrôle<sup>89</sup>.

68. L'Organisation de défense des victimes de violences affirme que des manifestants militant en faveur d'une réforme électorale et menant des activités de sensibilisation ont subi des agressions physiques et des actes d'intimidation, et que leurs dirigeants ont été menacés de mort<sup>90</sup>.

69. Les auteurs de la communication conjointe n° 13 indiquent que les dirigeants autochtones de Jaringan Orang Asal SeMalaysia (JOAS) continuent d'être victimes de discrimination et de harcèlement de la part du Gouvernement et que leur nom figure sur la liste noire du Département de l'immigration. Les militants autochtones qui mènent des activités communautaires sont souvent suivis et surveillés par la Division spéciale de la police<sup>91</sup>.

70. Les auteurs des communications conjointes n°s 12 et 15 se disent préoccupés par le fait que la participation de la COMANGO au précédent EPU concernant la Malaisie a conduit le Ministère de l'intérieur à déclarer cette organisation « illégale » et signalent que certains groupes musulmans associés à la COMANGO dans le cadre de l'EPU ont organisé des campagnes de dénigrement et de haine contre elle<sup>92</sup>.

71. Front Line Defenders recommande à la Malaisie d'accepter et de mettre pleinement en œuvre les recommandations formulées dans le cadre de l'EPU relatives au droit à la liberté de réunion et au droit à la liberté d'expression de manière transparente et participative, en y associant pleinement les défenseurs des droits de l'homme à tous les niveaux<sup>93</sup>.

72. Le Conseil malaisien de l'ordre des avocats fait observer que des affaires concernant le statut constitutionnel de l'utilisation du mot « Allah » continuent d'être portées devant les tribunaux, car le Gouvernement considère que ce mot est à l'usage exclusif des musulmans en s'appuyant sur la décision rendue par la cour d'appel dans l'affaire de l'hebdomadaire catholique *The Herald*. Cette décision est lourde de conséquences sur le droit à la liberté de religion ainsi que sur la liberté de parole et d'expression<sup>94</sup>. Concerned Lawyers for Justice (CLJ) exprime des préoccupations similaires<sup>95</sup>. Jubilee et l'Alliance évangélique mondiale signalent que les minorités religieuses malaisiennes sont toujours victimes de discrimination en ce qui concerne l'utilisation du mot « Allah<sup>96</sup> ».

73. Lawyers for Lawyers (L4L) et les auteurs de la communication conjointe n° 4 recommandent à la Malaisie de faire barrage aux amendements à la loi relative aux professions juridiques qui pourraient porter atteinte à l'indépendance du barreau, et de veiller à ce que les avocats puissent s'acquitter de toutes leurs fonctions professionnelles « sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue », conformément aux principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau<sup>97</sup>.

74. Malaysian Youth Parliament (YPM) appelle la Malaisie à élaborer des stratégies d'intégration des jeunes dans les rangs parlementaires, à favoriser l'instauration de quotas de jeunes, et à ramener la majorité électorale de 21 ans à 18 ans<sup>98</sup>.

#### *Interdiction de toutes les formes d'esclavage<sup>99</sup>*

75. Les auteurs de la communication conjointe n° 5 signalent que la traite des enfants à des fins d'exploitation demeure un problème en Malaisie, qui est un pays de destination, d'origine et de transit pour les victimes de la traite<sup>100</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 indiquent qu'un grand nombre de femmes et de filles sont victimes de la traite à des fins de servitude domestique organisée par des agences de recrutement opérant dans leur pays d'origine ou en Malaisie, ou par des employeurs en Malaisie<sup>101</sup>.

76. Les auteurs de la communication conjointe n° 5 font observer que la prostitution est interdite par la législation malaisienne et qu'elle est incriminée par le Code pénal. Toutefois, le Code pénal ne fait aucune distinction entre l'exploitation des enfants à des fins de prostitution et celle des adultes<sup>102</sup>.

77. Malaysian Youth Parliament observe une intensification des activités des orphelinats non agréés qui servent de façade à des réseaux de mendicité organisée, et qui sont parfois impliqués dans la traite des êtres humains<sup>103</sup>.

78. Les auteurs de la communication conjointe n° 14 signalent qu'une opération menée en janvier 2015 contre 28 camps de trafiquants d'êtres humains à Wang Kelian, Perlis (au nord de la Malaisie) a conduit à la découverte de 139 fosses communes qui a été rendue publique en mai 2015<sup>104</sup>.

79. Les auteurs de la communication conjointe n° 5 recommandent à la Malaisie de s'employer à faire respecter le Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages<sup>105</sup>.

*Droit au respect de la vie privée et de la vie de famille*<sup>106</sup>

80. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 affirment que la Constitution fédérale ne permet pas aux mères « légalement » mariées de transmettre leur nationalité à leurs enfants nés à l'étranger dans les mêmes conditions que les pères « légalement » mariés<sup>107</sup>, et que les hommes ne peuvent transmettre leur nationalité à ceux de leurs enfants qui ne sont pas issus d'un mariage reconnu par la loi<sup>108</sup>. Ils indiquent que l'absence d'enregistrement de la naissance d'un enfant par leurs parents peut donc les empêcher de lui transmettre leur nationalité<sup>109</sup>. Ils recommandent à la Malaisie d'abroger les lois et les politiques sur la nationalité discriminatoires à l'égard des femmes<sup>110</sup>.

81. Foreign Spouses Support Group (FSSG) note que les étrangers mariés à des ressortissants malaisiens se heurtent à de nombreuses difficultés, même s'ils vivent en Malaisie depuis plusieurs années, qu'ils y élèvent leurs enfants et qu'ils y résident de façon permanente. Leur statut au regard de la législation sur l'immigration est précaire, et ils sont tributaires de leur conjoint malaisien en ce qui concerne leur situation juridique. Ils se voient imposer de graves restrictions dans l'exercice de leur droit au travail et sont pénalisés par l'impossibilité d'ouvrir des comptes bancaires à leur nom et d'acquérir des logements abordables<sup>111</sup>. Foreign Spouses Support Group recommande à la Malaisie de lever toutes les restrictions existantes et de modifier les lois et les politiques pertinentes de manière à accorder aux conjoints étrangers le droit de résider et de travailler dans le pays<sup>112</sup>.

### **3. Droits économiques, sociaux et culturels**

*Droit au travail et à des conditions équitables et satisfaisantes de travail*<sup>113</sup>

82. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 signalent qu'en droit comme en pratique, la liberté d'association des travailleurs demeure indûment limitée en Malaisie et que les travailleurs migrants, qui représentent au moins 15 % de la main-d'œuvre malaisienne, sont souvent victimes de pressions visant à les empêcher d'adhérer à un syndicat de la part des services d'immigration ou de leurs employeurs<sup>114</sup>.

83. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 recommandent à la Malaisie d'autoriser les demandeurs d'asile et les réfugiés à travailler légalement et à accéder au marché formel du travail<sup>115</sup>.

*Droit à la sécurité sociale*<sup>116</sup>

84. Les auteurs de la communication conjointe n° 14 félicitent le Gouvernement malaisien d'avoir instauré un salaire mensuel minimum en 2012, mesure qui a été étendue en décembre 2013 aux travailleurs migrants en situation régulière. En décembre 2016, le salaire mensuel minimum a été porté à 1 000 ringgit en Malaisie péninsulaire et à 920 ringgit au Sabah, au Sarawak et dans le territoire fédéral de Labuan. Toutefois, les employés de maison sont expressément exclus du bénéfice du salaire minimum<sup>117</sup>. Ceux-ci n'étant pas considérés comme des travailleurs, ils ne peuvent bénéficier de certains droits

accordés aux employés par les dispositions de la loi sur l'emploi, notamment celles relatives à la résiliation de leur contrat, aux prestations de maternité, aux jours de repos, à la durée du travail, aux jours fériés, aux indemnités de résiliation et de licenciement, et aux prestations de retraite<sup>118</sup>.

*Droit à un niveau de vie suffisant*<sup>119</sup>

85. Les auteurs de la communication conjointe n° 5 font observer qu'au cours des trois dernières décennies, la Malaisie a connu un important développement qui a contribué à la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus<sup>120</sup>.

86. Centre for Alternative Policies in Economics (CAPE) note que le Gouvernement malaisien a pris des mesures visant à remédier à la pénurie de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou intermédiaire, mais relève que le problème du coût prohibitif du logement semble persister<sup>121</sup>.

*Droit à la santé*<sup>122</sup>

87. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 recommandent à la Malaisie de mettre en œuvre d'urgence l'engagement pris par elle dans le cadre du deuxième cycle de l'EPU de garantir l'accès universel à des services de santé abordables aux groupes démunis, marginalisés et vulnérables tels que les demandeurs d'asile et les réfugiés, notamment en supprimant les frais prohibitifs qu'ils doivent exposer pour accéder aux services en question<sup>123</sup>. Reproductive Rights Advocacy Alliance Malaysia (RRAAM) et les auteurs de la communication conjointe n° 14 recommandent à la Malaisie de veiller à ce que tous les étrangers bénéficient d'un accès universel aux soins de santé, sans discrimination, et en particulier de mettre en place dans les hôpitaux publics un guichet unique assurant un accès universel aux services de santé aux victimes de violence, quels que soient les documents en leur possession et sans qu'elles aient à présenter un rapport de police<sup>124</sup>.

88. Foreign Spouses Support Group indique que les enfants dont les demandes de naturalisation sont en attente et les enfants étrangers ayant un parent malaisien ne bénéficient pas des vaccinations obligatoires dans les établissements scolaires et qu'ils ne reçoivent des soins de santé que jusqu'à l'âge de 12 ans<sup>125</sup>.

89. Reproductive Rights Advocacy Alliance Malaysia s'inquiète des obstacles auxquels les femmes célibataires, les travailleuses migrantes et les réfugiées se heurtent pour accéder aux soins de santé sexuelle et procréative dans les établissements publics de santé<sup>126</sup>.

*Droit à l'éducation*<sup>127</sup>

90. Les auteurs de la communication conjointe n° 14 signalent que les enfants étrangers n'ont pas accès à tous les niveaux de l'éducation publique. Bien que le Gouvernement malaisien ait autorisé certaines ONG à créer des écoles hors du système éducatif officiel destinées aux enfants réfugiés et migrants, des milliers d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation<sup>128</sup>. Les auteurs des communications conjointes n°s 19 et 20 recommandent à la Malaisie d'assurer la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques<sup>129</sup>.

91. Cultural Survival (CS) indique qu'en raison de leur analphabétisme, les femmes autochtones ignorent les droits dont elles bénéficient en tant que telles, et qu'il leur est donc difficile de se faire entendre lorsqu'elles en ont la possibilité<sup>130</sup>.

92. Reproductive Rights Advocacy Alliance Malaysia recommande à la Malaisie d'incorporer, dans les programmes scolaires, une éducation sexuelle fondée sur les droits, dont celui de choisir en connaissance de cause<sup>131</sup>.

#### **4. Droit de groupes ou de personnes spécifiques**

*Femmes*<sup>132</sup>

93. Les auteurs de la communication conjointe n° 3 indiquent que les femmes sont fréquemment en butte à des réactions défavorables d'une gravité disproportionnée lorsqu'elles expriment leurs opinions et notent que les stéréotypes sexistes persistent dans les discours publics, en particulier dans les médias et la politique<sup>133</sup>. Les auteurs de la

communication conjointe n° 12 affirment que le milieu politique est hostile aux femmes et que leur participation à la vie politique reste faible, faisant observer qu'elles n'occupaient en 2016 que 8 à 11 % des postes à hautes responsabilités<sup>134</sup>.

94. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 déclarent que les femmes musulmanes sont victimes d'une double discrimination en Malaisie, d'abord par rapport aux hommes musulmans en vertu de la loi sur le droit islamique de la famille, ensuite par rapport aux femmes d'autres confessions, les femmes musulmanes ayant nettement moins de droits que ces dernières en matière de mariage, de divorce, d'autorité parentale et de succession<sup>135</sup>.

95. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 recommandent à la Malaisie de modifier l'article 375 du Code pénal et les autres lois connexes – notamment la loi contre la violence familiale, et d'incriminer le harcèlement et le viol ainsi que les autres formes de relations sexuelles contraintes entre époux ou entre partenaires intimes non mariés<sup>136</sup>.

#### *Enfants*<sup>137</sup>

96. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 constatent une augmentation du nombre de mariages d'enfants<sup>138</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 5 recommandent à la Malaisie de relever l'âge du mariage à 18 ans pour les filles comme pour les garçons, sans exception<sup>139</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 se disent préoccupés par le fait que la loi sur le droit islamique de la famille fixe l'âge du mariage à 18 ans pour les hommes et à 16 ans pour les femmes, mais qu'il leur est possible de se marier plus tôt dans certaines circonstances et sur autorisation d'un juge islamique<sup>140</sup>. Human Rights Watch recommande à la Malaisie d'élaborer un plan d'action national en vue d'atteindre la cible 5.3 des objectifs de développement durable, qui consiste à mettre un terme aux mariages d'enfants d'ici à 2030<sup>141</sup>.

97. Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children (GIEACPC) indique que la loi autorise toujours l'administration de châtiments corporels aux enfants en toute situation, y compris pour sanctionner une infraction, et recommande à la Malaisie d'adopter une loi interdisant expressément les châtiments corporels dans tous les contextes, y compris dans la législation coutumière ou religieuse, et de supprimer tous les moyens de défense et justifications juridiques autorisant leur utilisation<sup>142</sup>.

98. Les auteurs des communications conjointes n° 1 et 14 considèrent que le maintien en détention des demandeurs d'asile et des enfants réfugiés dans des centres de détention pour migrants est contraire au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et qu'il emporte violation de l'article 22 de la Convention relative aux droits de l'enfant<sup>143</sup>.

99. Le Conseil malaisien de l'ordre des avocats déclare que la loi n'accorde aucune protection aux droits civils et politiques des enfants. Il est interdit aux enfants de moins de 15 ans de participer à des réunions publiques, et à ceux de moins de 18 ans d'organiser de telles réunions<sup>144</sup>.

100. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 signalent qu'en vertu de la loi sur le droit islamique de la famille, un enfant né d'un couple marié depuis moins de six mois est réputé être né hors mariage, et qu'en pareil cas, le Département national des inscriptions (NRD) refuse d'enregistrer le nom du père biologique<sup>145</sup>. Foreign Spouses Support Group signale que même lorsqu'il se marie avec la mère étrangère d'un enfant né hors mariage, le père de celui-ci ne peut lui transmettre sa nationalité<sup>146</sup>.

101. Les auteurs de la communication conjointe n° 17 recommandent à la Malaisie de modifier l'article 88 de la loi sur le droit islamique de la famille de manière à accorder aux mères et aux pères des droits égaux en matière d'autorité parentale, conformément à l'intérêt supérieur de l'enfant<sup>147</sup>.

102. International Women's Alliance for Family Institution and Quality Education invite la Malaisie à revoir les indicateurs de pauvreté, qui comprennent l'état nutritionnel des enfants et le seuil de pauvreté relative, et à mettre en œuvre des politiques facilitant l'accès à des aliments nutritifs<sup>148</sup>.

*Personnes handicapées*<sup>149</sup>

103. Les auteurs de la communication conjointe n° 19 s'inquiètent de la définition restrictive des personnes handicapées figurant dans le règlement de 1992 (modifié) relatif aux constructions sur le territoire fédéral de Kuala Lumpur, selon laquelle une personne handicapée est une personne atteinte d'une déficience physique, auditive ou visuelle affectant sa mobilité ou son aptitude à utiliser un bâtiment. Cette définition est restrictive en ce qu'elle ne s'applique pas à l'extérieur des bâtiments<sup>150</sup>.

104. Les auteurs de la communication conjointe n° 20 indiquent que la fonction publique ne compte que 0,26 % de travailleurs handicapés, proportion très inférieure au quota officiel, fixé à 1 %<sup>151</sup>. Les auteurs des communications conjointes n°s 12 et 19 se disent préoccupés par le fait que la majorité des transports publics malaisiens ne sont pas adaptés aux besoins des personnes handicapées et que certains d'entre eux sont dangereux pour elles<sup>152</sup>.

105. Persatuan Orang Cacat Penglihatan Islam Malaysia recommande à la Malaisie d'élaborer des programmes de sensibilisation visant à former la population malaisienne à la façon d'interagir avec les personnes handicapées<sup>153</sup>.

*Minorités et peuples autochtones*<sup>154</sup>

106. Kampung Jaringan Orang Asli Semenanjung Malaysia (JKOASM) fait observer que trois des huit recommandations relatives aux droits des peuples autochtones formulées en 2013 ont été acceptées sans réserve par le Gouvernement malaisien et que les recommandations rejetées portaient toutes sur les droits fonciers des peuples autochtones<sup>155</sup>.

107. Suara Rakyat Malaysia et les auteurs de la communication conjointe n° 3 affirment que les membres des communautés autochtones sont victimes d'arrestations, d'agressions et de harcèlement de la part des autorités de l'État lorsqu'ils exercent leur droit à la liberté de réunion. Depuis 2016, plus de 40 militants autochtones ont été arrêtés alors qu'ils défendaient leurs terres contre des activités d'exploitation forestière au Kelantan<sup>156</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 4 signalent que les militants locaux sont aussi arrêtés lorsqu'ils organisent des manifestations pacifiques pour protéger leurs terres<sup>157</sup>.

108. Selon Amnesty International, les droits des Temiar sur leurs terres coutumières sont menacés et les activités d'exploitation forestière s'y poursuivent sans le consentement préalable, libre et éclairé des communautés concernées<sup>158</sup>. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 signalent que la non-reconnaissance des droits fonciers coutumiers des Orang Asli entraîne de nombreux problèmes, notamment des empiètements sur leurs terres et la perte de leurs moyens de subsistance<sup>159</sup>. Kampung Jaringan Orang Asli Semenanjung Malaysia appelle la Malaisie à instaurer un moratoire immédiat sur l'exploitation des ressources et territoires coutumiers revendiqués par les Orang Asli afin d'empêcher tout empiètement, aliénation, appropriation ou destruction dont ces territoires pourraient faire l'objet avant leur délimitation officielle<sup>160</sup>.

109. Selon les auteurs de la communication conjointe n° 13, les atteintes portées à leurs droits fonciers demeurent la principale difficulté à laquelle se heurtent les Orang Asal en Malaisie<sup>161</sup>. Ils indiquent également que le Gouvernement fédéral et les autorités des États fédérés ont lancé des programmes de développement sans consulter les Orang Asal comme ils auraient dû le faire en application du principe du consentement préalable, libre et éclairé. Les programmes de réinstallation destinés aux communautés autochtones déplacées en raison de la construction de barrages n'assurent pas aux Orang Asal une meilleure qualité de vie qui leur permettrait de briser le cercle vicieux de la pauvreté<sup>162</sup>.

*Migrants, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées dans leur propre pays*<sup>163</sup>

110. Les auteurs de la communication conjointe n° 1 notent que lors du précédent EPU la concernant, la Malaisie s'était engagée à améliorer les cadres existants pour mieux gérer et traiter les cas des demandeurs d'asile et des réfugiés. Ils déclarent qu'aucun progrès substantiel n'a été accompli dans ce domaine<sup>164</sup>, et qu'en l'absence de cadre légal ou administratif, les demandeurs d'asile et les réfugiés se trouvent dépourvus de statut juridique et de droits reconnus, situation qui les expose au risque de se faire arrêter

arbitrairement, d'être placés en détention ou expulsés, d'être exploités, et à d'autres violations des droits de l'homme<sup>165</sup>. Ils recommandent à la Malaisie de prendre des mesures concrètes pour éliminer toutes les formes de mauvais traitements infligés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile placés en détention<sup>166</sup>.

111. Les auteurs de la communication conjointe n° 10 indiquent que le nombre de travailleurs migrants en Malaisie est estimé à près de 4 millions, dont 2,5 millions sont en situation régulière et 1,3 million en situation irrégulière. Ces travailleurs sont employés dans divers secteurs, notamment l'agriculture, le bâtiment, le travail domestique, l'industrie manufacturière, la pêche et le secteur des services<sup>167</sup>.

112. Les auteurs de la communication conjointe n° 12 font observer que les migrants mariés sont entièrement tributaires de leur époux malaisien en ce qui concerne la régularité de leur présence dans le pays, situation qui touche tout particulièrement les femmes et pénalise les enfants<sup>168</sup>.

113. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 indiquent que la majorité des demandeurs d'asile et réfugiés apatrides sont des Rohingyas<sup>169</sup>.

#### *Apatrides*<sup>170</sup>

114. Centre for Human Rights Research and Advocacy indique que le nombre d'enfants apatrides est estimé à près de 300 000, dont quelque 20 000 indiens qui sont nés en Malaisie et qui s'y trouvent en situation irrégulière, qui ne disposent pas d'acte de naissance et qui résident en Malaisie sans avoir le droit de voyager, d'accéder au système de santé publique et de fréquenter les écoles publiques. Ces enfants, qui n'ont ni papiers ni statut officiellement reconnu, risquent d'être placés en détention et sont exposés à la discrimination, aux mauvais traitements, à l'exploitation et à la traite des êtres humains<sup>171</sup>.

115. Les auteurs de la communication conjointe n° 11 déclarent que 11 500 personnes sont apatrides, que de nombreux individus et groupes sont exclus du droit à une nationalité et peuvent être apatrides ou exposés au risque d'apatridie<sup>172</sup>, et que la majorité d'entre eux sont d'origine ethnique tamoule<sup>173</sup>. Ils recommandent à la Malaisie de garantir l'enregistrement universel des naissances, mesure contribuant à la protection du droit à une nationalité et à la prévention de l'apatridie<sup>174</sup>.

116. Les auteurs de la communication conjointe n° 20 invitent la Malaisie à constituer au sein du Conseil national de sécurité une équipe spéciale chargée d'étudier la mise en place d'un mécanisme approprié pour octroyer la nationalité aux personnes apatrides<sup>175</sup>.

#### *Notes*

<sup>1</sup> The stakeholders listed below have contributed information for this summary; the full texts of all original submissions are available at : [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org). (One asterisk denotes a national human rights institution with "A" status).

##### *Civil society*

##### *Individual submissions:*

ACCIN	Allied Coordinating Committee Of Islamic NGOS (Malaysia);
ADF International	ADF International, Geneva (Switzerland);
AI	Amnesty International, London (United Kingdom);
BCM	Bar Council Malaysia (Malaysia);
CAPE	Centre for Alternative Policies in Economics (Malaysia);
CENTHRA	Centre for Human Rights Research and Advocacy (Malaysia);
CLJ	Concerned Lawyers for Justice (Malaysia);
CS	Cultural Survival, (United States);
EMPOWER	Empower (Malaysia);
FLD	Front Line Defenders – The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders (Ireland);
FSSG	Foreign Spouses Support Group (Malaysia);
PIB	Global Detention Project (Switzerland);
GIEACPC	Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children (The United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
HRW	Human Rights Watch (Switzerland);

ICAN	International Campaign to Abolish Nuclear Weapons (Switzerland);
I-Medik	Islamic Medical and Health Practitioner Association of Malaysia (Malaysia);
JKOASM	Jaringan Kampung Orang Asli Semenanjung Malaysia (Malaysia);
Jubilee	Jubilee Campaign (The United States of America);
L4L	Lawyers for Lawyers (The Netherlands);
ODVV	Organization for Defending Victims of Violence (Malaysia);
PERTIS	Persatuan Orang Cacat Penglihatan Islam Malaysia – Association of Blind Muslims (Malaysia);
RFL	Religious Freedom in Malaysia (Malaysia);
RRAAM	Reproductive Rights Advocacy Alliance Malaysia (Malaysia);
RSF-RWB	Reporters Without Borders International (France);
SRW	Shia Rights Watch (The United States of America);
SUARAM	Suara Rakyat Malaysia (Malaysia);
WAFIQ	International Women’s Alliance for Family Institution and Quality Education (Malaysia);
WEA	World Evangelical Alliance (The United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland);
YPM	Malaysian Youth Parliament (Malaysia);
YP	Young Professionals (Malaysia).
<i>Joint submissions:</i>	
JS1	<b>Joint submission 1 submitted by:</b> Asylum Access Malaysia and the Asia Pacific Refugee Rights Network;
JS2	<b>Joint submission 2 submitted by:</b> Malaysia Drug Policy Movement Alliance, Suara Rakyat Malaysia and Persatuan Kebajikan Komuniti;
JS3	<b>Joint submission 3 submitted by:</b> ARTICLE 19, C4 Center, Diversity, Empower, ENGAGE, Freedom Film Network, Justice for Sisters, KOMAS, Malaysian Atheists and Secular Humanists, Pelangi, Projek Dialog, Seksualiti Merdeka, Sinar Project, Sisters in Islam and SUARAM;
JS4	<b>Joint submission 4 submitted by:</b> World Alliance for Citizen Participation and Pusat Komang;
JS5	<b>Joint submission 5 submitted by:</b> ECPAT International and End CSEC Network (Protect and Save the Children Association; Majlis Kabajikan Kanak-Kanak Malaysia - Malaysian Council for Child Welfare, Good Shepherd Services, Protect and Save the Children - P.S. The Children Malaysia);
JS6	<b>Joint submission 6 submitted by:</b> Anti-Death Penalty Asia Network (ADPAN), Ensemble contre la peine de mort (ECPM), The Advocates for Human Rights, Harm Reduction International (HRI), The World Coalition Against the Death Penalty (WCADP), Kuala Lumpur and Selangor Chinese Assembly Hall Civil Rights Committee (KLSCAHC/Malaysia); Malaysians Against the Death Penalty (MADPET);
JS7	<b>Joint Submission 7 submitted by:</b> Persatuan Kesedaran Komuniti Selangor (EMPOWER), Challenger Jaringan Rakyat Tertindas (JERIT), Justice for Sisters Knowledge and Rights with Young people through Safer Spaces (KRYSS), Pelangi Campaign Sabah Women’s Action-Resource Group (SAWO), Sisters in Islam (SIS), Women’s Centre for Change (WCC), Yayasan Chow Kit (YCK);
JS8	<b>Joint Submission 8 submitted by:</b> The Ethics & Religious Liberty Commission (ERLC) and the Religious Freedom Institute (RFI);
JS9	<b>Joint Submission 9 submitted by:</b> The Ethics & Religious Liberty Commission (ERLC) and the St. Charles Institute (SCI);

- JS10 **Joint Submission 10 submitted by:** Franciscans International VIVAT International-Indonesia, VIVAT International, PADMA Indonesia;
- JS11 **Joint Submission 11 submitted by:** Development of Human Resources in Rural Areas (DHRRRA) Malaysia, Voice of the Children (VoC), Yayasan Chow Kit (YCK), Global Campaign for Equal Nationality Rights (GCENR), Statelessness Network Asia Pacific (SNAP), the Institute on Statelessness and Inclusion (the Institute);
- JS12 **Joint Submission 12 submitted by:** Persatuan Kesedaran Komuniti Selangor (EMPOWER), Suara Rakyat Malaysia (SUARAM), All Women's Action Society (AWAM), Association of Women Lawyers (AWL), Asylum Access Malaysia, Center to Combat Corruption & Cronyism (C4 Center), Centre for Independent Journalism (CIJ), Challenger, Community Action Network (CAN), Foreign Spouses Support Group (FSSG), Gerakan Pembebasan Wanita (GPW), Good Shepherd Welfare Centre, HAKAM, Imagined Malaysia, Jaringan Kampung Orang Asli Semenanjung Malaysia (JKOASM), Jaringan Orang Asal SeMalaysia (JOAS), Jaringan Rakyat Tertindas (JERIT), Justice For Sisters, KLSCAH Civil Rights Committee, Knowledge and Rights with Young people through Safer Spaces (KRYSS), Komuniti Muslim Universal (KMU), Lariche Community, Lawyers For Liberty, Malaysia Youth & Student Democratic Movement (DEMA), Malaysian Atheists & Secular Humanists (MASH), Malaysian Physicians for Social Responsibility, Migration Working Group (MWG), North-South Initiative (NSI), OKU Bangkit, PANGGAU, Pelangi Campaign, People Like Us Hang Out! (PLUHO), People's Service Organisation (PSO), Perak Women for Women Society, Persatuan Sahabat Wanita Selangor, Pertubuhan Pembangunan Kebajikan Dan Persekitaran Positif Malaysia (SEED), Projek Dialog, Pusat KOMAS, Sabah Women's Action-Resource Group (SAWO), Sarawak Women for Women, Seksualiti Merdeka, Sinui Pai Nanek Sengik (SPNS), Sisters in Islam (SIS), Society for the Promotion of Human Rights (PROHAM), Tenaganita, The Malaysian Feminist, Talisman Project, Tindak Malaysia, Universiti Kaki Lima (Sidewalk University), Women's Aid Organisation (WAO), Women's Centre for Change, Penang (WCC), Yayasan Chow Kit;
- JS13 **Joint Submission 13 submitted by:** Asia Indigenous Peoples Pact (AIPP) and Jaringan Orang Asal SeMalaysia (JOAS) (PR Alutok, Tenom, Pr Alab Lanas, Sook Keningau, Pr Aarap Ulu Senangang, Pr Balat-Kuamut, Pr Badan Bertindak Kumpulan A, Pr G4 Kanibungan, Pr G5 Mangkawango, Pr G14 Telupid, Pr Gompito, Pr Imahit, Pr Jgpt Tongod, Pr K'd'vato, Pr Kast, Pr Komokitukod, Pr Kalabakan, Pr Kawakahan, Pr Lakang, Pr Montus, Pr Mamakat, Pr Monungkus, Pr Mongopud, Pr Mukakas, Pr Monongkad Tinungkusan, Pr Mawasi, Pr Nokikito, Pr Nambayan, Pr Pakat, Pr Piroton Dagaling-Kalampun, Pr Pusakag, Pr Kbk, Pr Badan Bertindak Tanah Adat Kg Angkawangan, Pr Simpudu Simbuan, Pr Sinungkalangan, Pr Tinipot, Pr Tambatuon, Pr Tinungkusan, Pr Tonibung, Pr Tumungkus Sandad, Ajkb Baoh Chelum Dalat, Ajk Asan Bayu, Gap / Pelugau Balingian, Sib, Ajk Bertindak Tanah Adat Kebuaw, Bawan, Gerubat, Ajk Bertindak Ncr Kg. Punan, Gerempong Anemiak Sekabai (Gas), Jawatankuasa Tindakan Rakyat Baram (Jrtb), Jawatankuasa Bertindak Rh. Sigai, Rh Sigan, Rumah Rajang & Tatu (Rata), Cicom, Ipimas, Persatuan Masyarakat T'ring Miri, (Ipd) Indigenous Peoples Development Centre, Sarawak Indigenous Youth, Jkkk Tr Budin Tuyut Tinjar,

- Baram, Tahabas, Ntfn Ep (Malaysia), Adc Meradong, Panggau, Ajk Bertindak Spaoh Benat, Jkkk Pusat Jagoi, Wadesa, Bengoh, Gerakan Tanah, Block 7, Sedan, Dara Bagai, Jkkk Krokong, Jkkk Simunjan, Sadia Balai Ringin, Mebusa, Pemuda-Pemudi Sg. Limo, Persatuan Orang Asal Berkalalan, Lawas, Persatuan Penduduk Balingian, Sarawak Keruan, Kampung Bukit Limau-Sg. Nat, Jkkk Kg. Orang Asli, P. Kempas, Bukit Cheeding, Jaringan Orang Asli Bukit Tampoi, Jaringan Kampung Orang Asli Negeri Sembilan, Jaringan Kg. Orang Asli Perak (Jkoap), Jaringan Kg. Orang Asli Pahang, Jawatankuasa Bertindak Kg. Payah-Rekoh-Berdut, Gabungan Orang Asli Johor Selatan, Tompoq Tpoq (Kg. Orang Asli Pulau Crey), Gabungan Orang Asli Pahang, Jkkk Pos Simpoh, Gua Musang, Jaringan Kampung Pos Bihai, Jaringan Kampung Pos Balar (Jkpb), Badan Bertindak Tanah Adat Kampung Kundang, Badan Bertindak Tanah Adat Kampung Sungai Mok, Jaringan Orang Asli Kampung Mikang, Jawatankuasa Bertindak Tanah Adat Kampung Simpoh Arang, Jawatankuasa Bertindak Kampung Jemeri, Jawatankuasa Bertindak Kampung Orang Asli Penderas, Jawatankuasa Bertindak Kampung Tanah Adat Kampung Orang Asli, Jawatankuasa Bertindak Kampung Orang Asli Ayer Bah, Jawatankuasa Bertindak Kampung Orang Asli Sungai Ulu Lawin, Jawatankuasa Bertindak Tanah & Wilayah Adat Kampung Orang Asli Pos Lanai, Jawatankuasa Bertindak Tanah Adat Kampung Orang Asli Kawa, Ajk Kampung Sungai Leyef, Ajk Bertindak Kampung Kedled, Ajk Bertindak Kampung Kembok, Ajk Bertindak Kampung Teras;
- JS14 **Joint Submission 14 submitted by:** Malaysian Trades Union Congress (MTUC), Caram Asia, Malaysian Social Research Institute (MSRI), Women's Aid Organisation, Tenaganita, Good Shepherd, Suara Rakyat Malaysia (SUARAM), Archdiocesan of Human Development, KL and Penang, Health Equity Initiative (HEI), Foreign Spouses Support Group, Penang Stop Human Trafficking Campaign, Asylum Access, North South Initiative, PS the Children, New Thesallonious Apostolate, Association of Women Lawyers (AWL), Building and Woodworks International (BWI), Lawyers for Liberty, Messrs CR Selva, Our Journey;
- JS15 **Joint Submission 15 submitted by:** Persatuan Kesedaran Komuniti Selangor (EMPOWER), Jaringan Kampung Orang Asli Semenanjung Malaysia (JKOASM), Jaringan Orang Asal SeMalaysia (JOAS), Justice For Sisters (JFS), Komuniti Muslim Universal (KMU), Lawyers For Liberty, Sisters in Islam (SIS), Pelangi Campaign, Suara Rakyat Malaysia (SUARAM);
- JS16 **Joint Submission 16 submitted by:** Association of Women Lawyers (AWL), Komuniti Muslim Universal (KMU), Projek Dialog, and Sisters in Islam (SIS);
- JS17 **Joint Submission 17 submitted by:** Musawah and Sisters in Islam (SIS);
- JS18 **Joint Submission 18 submitted by:** Justice for Sisters, Knowledge and Rights with Young people through Safer Spaces (KRYSS), Transmen of Malaysia, Seksualiti Merdeka, Pelangi Campaign, and Center for Independent Journalism (CIJ);
- JS19 **Joint Submission 19 submitted by:** Persatuan Peguam Muslim Malaysia (PPMM), Persatuan Perubatan, Pengubatan & Kebajikan Islam Malaysia (DARUSSYIFA), and Gerakan Peguam Muda Muslim (GPM);
- JS20 **Joint Submission 20 submitted by:** Centre for Human Rights Research and Advocacy (CENTHRA), Allied Coordinating

Committee of Islamic NGOs (ACCIN), Persatuan Peguam-Peguam Muslim, Malaysia (PPMM), Islamic and Strategic Studies Institute Berhad (ISSI), Ikatan Pengamal Perubatan dan Kesihatan Muslim Malaysia (I-MEDIK), Darul Insyirah, Pertubuhan Muafakat Sejahtera Masyarakat Malaysia (MUAFKAT), Persatuan Orang Cacat Penglihatan Islam Malaysia (PERTIS), Persatuan Belia Islam Nasional (PEMBINA), Concerned Lawyers for Justice (CLJ), Pertubuhan Ikatan, Kekeluargaan Rumpun Nusantara (HARUM), Gabungan Peguam Muslim Malaysia (i-PEGUAM), Ikatan Muslimin Malaysia (ISMA), Majlis Ittihad Ummah, Pusat Kecemerlangan Pendidikan Ummah (PACU), Persatuan Peguam Syarie Malaysia (PGSM), CONCERN (Coalition of Sabah Islamic NGOs), Harakah Islamiah (HIKMAH) | Lembaga Al-Hidayah | Malaysian Chinese Muslim Association (MACMA), Sarawak, Halaqah Kemajuan Muslim Sarawak (HIKAM), Pertubuhan IKRAM Negeri Sarawak, Pertubuhan Kebajikan Islam Malaysia (PERKIM), Cawangan Sarawak, Angkatan Belia Islam Malaysia (ABIM), Negeri Sarawak, Yayasan Ikhlas Sarawak, Persatuan Ranuhabban Akhi Ukhti (PRAU), Ikatan Graduan Melayu Sarawak (IGMS), Persatuan Kebangsaan Melayu Sarawak (PKMS), Sukarelawan Al-Falah YADIM Sarawak, Persatuan Kebajikan Masyarakat Islam Subang Jaya (PERKEMAS), Young Professionals, Pertubuhan Damai & Cinta Insani (PENDAMAI), Yayasan Ihtimam Malaysia, Persatuan Amal Firdausi (PAFI), Persatuan Jihad Ekonomi Muslim Bersatu Malaysia, Yayasan Himmah Malaysia (HIMMAH), Persatuan Syafaqah Ummah (SYAFAQAH), Gabungan Persatuan Institusi Tahfiz Al-Quran Kebangsaan (PINTA), Malaysian Lawyers Circle (MLC), Persatuan Kebajikan Masyarakat Islam Subang Jaya (PERKEMAS), The International Women's Alliance for Family Institution and Quality Education (WAFIQ), Centre for Alternative Policies in Economics (CAPE), Muslim Youth Movement of Malaysia (ABIM), International Relations and Diplomacy Committee, Malaysian Youth Parliament (PBM), Majlis Tindakan Ekonomi Melayu Berhad (MTEM), WADI Malaysia, Human Security and Peace Scholars Network (HOPE), Pergerakan Belia India Muslim Malaysia (GEPIMA).

JS21

**Joint Submission 21 submitted by:** Sabah Islamic Future Network (SIFN), Sabah Muslim Lawyers Association (AMAL), Muslim Youth Movement Malaysia, Sabah (ABIM), HALUAN, Hidayah Centre Foundation, Sabah (IKRAM), Women Welfare Association Sabah (PERTIWISA), Puteri Islam, Sabah, Wadah Pencerdasan Umat (WADAH), Malaysian Chinese Association Malaysia (MACMA), Sabah Graduates Association (PSS), Initiative for Generations (IFG), Ranau Orphanage Sabah (RPH), Tuaran Orphanage Sabah (HOME), SALIMAH, Iranun Graduates Sabah (PAGISA), Itmam Foundation, Amal Foundation, Malaysia, SAHABAT, Muslim Scholars Malaysia.

*National human rights institution:*

SUHAKAM

Human Rights Commission of Malaysia.

- <sup>2</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 3-7.
- <sup>3</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 47.
- <sup>4</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 52, 70.
- <sup>5</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 9.
- <sup>6</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 49.
- <sup>7</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 72.
- <sup>8</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 17-18.
- <sup>9</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 22.
- <sup>10</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 63-64.

- <sup>11</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 15-16.  
<sup>12</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 10-11.  
<sup>13</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 56.  
<sup>14</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 39.  
<sup>15</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 26.  
<sup>16</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 31.  
<sup>17</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 28.  
<sup>18</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 32-33.  
<sup>19</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, paras. 32-33.  
<sup>20</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 41.  
<sup>21</sup> SUHAKAM, submission to the Universal Periodic Review, Malaysia 2018, Third cycle, para. 44.

<sup>22</sup> The following abbreviations are used in UPR documents:

ICERD	International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination;
ICESCR	International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights;
OP-ICESCR	Optional Protocol to ICESCR;
ICCPR	International Covenant on Civil and Political Rights;
ICCPR-OP 1	Optional Protocol to ICCPR;
ICCPR-OP 2	Second Optional Protocol to ICCPR, aiming at the abolition of the death penalty;
CEDAW	Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women;
OP-CEDAW	Optional Protocol to CEDAW;
CAT	Convention against Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment;
OP-CAT	Optional Protocol to CAT;
CRC	Convention on the Rights of the Child;
OP-CRC-AC	Optional Protocol to CRC on the involvement of children in armed conflict;
OP-CRC-SC	Optional Protocol to CRC on the sale of children, child prostitution and child pornography;
OP-CRC-IC	Optional Protocol to CRC on a communications procedure;
ICRMW	International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families;
CRPD	Convention on the Rights of Persons with Disabilities;
OP-CRPD	Optional Protocol to CRPD;
ICPPED	International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance.

- <sup>23</sup> For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.1-146.35, 146.38-146.46, 146.76, 146.135, 146.66, 146.174, 146.228-146.232.  
<sup>24</sup> JS3, page 10; JS12, para. 10.4; JS12, para. 4.10; JS10, page 6; JS20, para. B.9; JS20, para. B.11; CS, page 7; SRW, para. 11c; SRW, para. 24j; FLD, para. 35.6; CENTHRA, para. 21.i. and para. 27 i; JS12, para. 1.3 - 1.7; AI, pages 6-7; SUARAM, para. 41; RSF-RWB, page 5; JS16, page 7, para. 5; JS6, page 3; JS 1, para. 7; JS14, paras. 14-15; JS19, page 6; JS13, para. 4.4.VIII; HRW, page 7; Jubilee, page 5; JS21, page 5.  
<sup>25</sup> JS3, page 10; JS4, para. 6.5; CS, page 8; JS12, para. 1.3 - 1.7; JS16, page 8, para. 10; JS7, para. 63.  
<sup>26</sup> JS5, para. 30; JS11, para. 47; JS1, para. 7; Jubilee, page 5; PERTIS, para. 7a.  
<sup>27</sup> JS3, page 10 and JS12, para. 1.3 - 1.7.  
<sup>28</sup> ICAN, page 1.  
<sup>29</sup> HRW, page 4.  
<sup>30</sup> For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.36, 146.48-146.49, 146.51-146.64, 146.74-146.75, 146.78, 146.89-146.93.  
<sup>31</sup> Amnesty International, page 1.  
<sup>32</sup> JS12, para. 3.3, and para. 3.8.  
<sup>33</sup> JS1, para. 7.  
<sup>34</sup> JS12, para. 4.20.  
<sup>35</sup> PERTIS, para. 7b.  
<sup>36</sup> Jubilee, page 5.  
<sup>37</sup> JS13, para. 4.4.V.  
<sup>38</sup> JS18, page 7.  
<sup>39</sup> JS4, para. 6.6.

- 40 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.97-146.104.
- 41 JS7, para. 11.
- 42 JS18, para. 12.
- 43 JS18, page 5.
- 44 JS7, para. 40.
- 45 WAFIQ, page 2.
- 46 I-Medik, para. 2.
- 47 I-Medik, para. 17.i.
- 48 CS, page 2.
- 49 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.77, 146.105-146.115, 146.117-146.126, 146.144.
- 50 JS6, page 1.
- 51 HRW, page 4; JS6, page 2.
- 52 JS6, page 6.
- 53 SUARAM, para. 35; JS12, para. 10.5.
- 54 ADF International, para. 14.
- 55 WEA, para.12.
- 56 SUARAM, para.18.
- 57 BCM, para. 12.
- 58 JS1, para. 24.
- 59 JS2, para. 2.3.1.
- 60 CENTHRA, para. 15, i.
- 61 GDP, para. 5.
- 62 SUARAM, para. 17.
- 63 JS1, para. 31.
- 64 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.47, 146.50, 146.127, 146.147-146.148.
- 65 BCM, para. 23 and JS12, para. 4.2.1.
- 66 Jubilee, page 5.
- 67 RFL, para. 6.
- 68 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.152-146.165, 146.167-146.170.
- 69 JS3, para. 33.
- 70 JS3, para. 34.
- 71 ADF International, para. 14; WEA, para. 1.
- 72 WEA, para. 16.
- 73 JS16, page 1.
- 74 JS16, page 1.
- 75 SRW, par. 9.
- 76 ACCIN, para. 10.
- 77 EMPOWER, para. 9.3. (i). See also JS21, page 3.
- 78 RFL, para. 24.2; JS8, para. 17; JS9, para. 16.
- 79 ADF International, 19.a.
- 80 JS9, para. 8 and para. 11.
- 81 RSF-RWB, page 1.
- 82 JS3, para. 2.
- 83 JS4, para. 1.5.
- 84 AI, page 4; JS4, para. 4.6; JS7, para. 9; BCM, para. 7.
- 85 SUARAM, para. 24; FLD, para. 1; JS15, para. 1 and para. 22-25.
- 86 JS4, para. 4.2.
- 87 Amnesty International, page 3; RSF-RWB page 5; JS4, para. 6.3.
- 88 HRW, page 2; ODVV para. 7; JS7, para. 16.
- 89 RSF-RWB, page 4.
- 90 ODVV, para. 9.
- 91 JS13, para. 4.3.
- 92 JS12, para. 5.2.2; JS15, para. 4.
- 93 FLD, para. 35.4.
- 94 BCM, para. 22.
- 95 CLJ, paras. 25-28.
- 96 Jubilee, para. 11; WEA, para. 6.
- 97 L4L, para. 20d; JS4, para. 6.1.
- 98 YPM, page 2.
- 99 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.131-146.134, 146.136-146.141, 146.143.
- 100 JS5, para. 8.
- 101 JS10, para. 12.

- 102 JS5, para. 22.  
103 YPM, para. 7.2.  
104 JS14, para. 23.  
105 JS5, para. 42.  
106 For relevant recommendations see see A/HRC/25/10, para. 146.221.  
107 JS11, para. 19.  
108 JS11, para. 20.  
109 JS11, para. 31.  
110 JS11, para. 47.  
111 FSSG, para. 1.2.  
112 FSSG, pages 4-5.  
113 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.217-146.220, 146.222.  
114 JS4, para. 2.5.  
115 JS1, para. 7.  
116 For relevant recommendations, see A/HRC/25/10, para. 146.171.  
117 JS14, para. 3.  
118 JS14, para. 25.  
119 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.79-146.80, 146.86, 146.173.  
120 JS5, para. 6.  
121 CAPE, para. 9.  
122 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.176-146.184, 146.186-146.190.  
123 JS1, page 4.  
124 RRAAM, para.1.1; JS14, para. 12.  
125 FSSG, para. 6.2.  
126 RRAAM, para. 2.  
127 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.191, 146.197-146.202.  
128 JS14, para. 44.  
129 JS20, para. B.11; JS19, page 3.  
130 CS, page 5.  
131 RRAAM, para. 1.3.  
132 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.65-146.70, 146.87, 146.94-146.96, 146.128-146.130, 146.145-146.146, 146.175, 146.192-146.196.  
133 JS3, para. 41.  
134 JS12, para. 4.1.3.1.  
135 JS17, para. 12.  
136 JS12, para. 4.8.  
137 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.71-146.73, 146.116, 146.149-146.151, 146.172, 146.185.  
138 JS17, para. 28.  
139 JS5, para.30.  
140 JS17, para. 26.  
141 HRW, page 6.  
142 GIEACPC, pages 1-2.  
143 JS1, para. 27; JS14, para. 12.  
144 BCM, para. 19.  
145 JS17, paras. 51-53.  
146 FSSG, para. 2.3.  
147 JS17, para. 56.  
148 WAFIQ, page 5.  
149 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.204-146.208.  
150 JS19, page 1.  
151 JS20, para. C.14.  
152 JS12, para. 4.6.2; JS19, page 1.  
153 PERTIS, para. 16a.  
154 For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.88, 146.209-146.216.  
155 JKOASM, para. 4.  
156 JS3, para 56, SUARAM, para. 30. See also JS4, para. 5.6; JS15, para. 24.  
157 JS4, para. 5.6.  
158 AI, para. 6.  
159 JS12, para. 4.5.2.  
160 JKOASM, para. 34.  
161 JS13, para. 1.1; See also YP, para. 5.

<sup>162</sup> JS13, paras. 2.3-2.4.

<sup>163</sup> For relevant recommendations see A/HRC/25/10, paras. 146.142, 146.223-227.

<sup>164</sup> JS1, para. 8.

<sup>165</sup> JS1, para. 2.

<sup>166</sup> JS1, para. 7.

<sup>167</sup> JS10, paras. 10-13.

<sup>168</sup> JS12, para. 4.1.2.1.

<sup>169</sup> JS11, para. 40.

<sup>170</sup> For relevant recommendations see A/HRC/25/10, para. 146.203.

<sup>171</sup> CENHRA, paras. 16-18.

<sup>172</sup> JS11, para. 22.

<sup>173</sup> JS11, para. 23.

<sup>174</sup> JS11, para. 47.

<sup>175</sup> JS20, para. B.9.

---